

Extraits de la Grammaire Française de J. H. Worman et A. de Rougemont.

REMARQUES SUR LA PRONONCIATION.

A se prononce généralement comme dans le mot anglais *rabble*.
Ex. : *table, fable, malade*. Il a la prononciation de *a* dans *father* seulement quand il est surmonté d'un accent circonflexe, comme dans *âne, pâte*.

Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, dont le son est peu ou point sensible, comme dans *monde, je prie* ; l'*e ouvert* comme dans *succès, promesse*.

O suivi d'une syllabe muette a généralement le son de l'*o* anglais dans *not*. Ex. : *porte, note*. Dans le corps d'un mot, et suivi d'une seule consonne, *o* se prononce le plus souvent comme dans *poet*. Ex. *local, poli*. Avec l'accent circonflexe, *ô* est long. Ex. *apôtre*.

Y après une consonne se prononce *i*. Ex. *système* ; et après une voyelle, comme deux *i* (*i-i*). Ex. *pays, voyez* (*pai-is, voi-iez*).

H est dite *muette* quand elle n'empêche ni l'élision ni la liaison. Ainsi on dit l'*habit* (*labi*) et les *habits* (*lézabi*). *H* est dite *aspirée* quand la voyelle finale du mot précédent ne peut être élidée, et que ce mot se prononce séparément. Ex. *la || hauteur les || héros*.

La consonne *l* est mouillée, c'est-à-dire qu'elle a le son d'un *y* fortement accentué, dans les terminaisons *ail, eil, euil, œil*. Ex. *travail, pareil, fauteuil, œil, etc.*, qui se prononcent à peu près *travaye, pareye, etc.*

En général, les *ll* précédés d'un *i* ont ce son mouillé. Ex. *Ver-sailles, Marseille, juillet, cuillère, tailleur, etc.* Les exceptions les plus à noter sont *ville, tranquille, mille* et leurs dérivés.

S entre deux voyelles se prononce *z* comme dans *rose*. Ex. *poison*. Autrement *s* a le son dur, comme dans *espoir, poisson, dessert*.

T au milieu des mots s'il est suivi d'un *i* et d'une autre voyelle, se prononce assez souvent comme *ss*. Ex. *potion, initiale*.

X se prononce tantôt comme *cs*. Ex. *axe, extrême* ; tantôt comme *gz*. Ex. *examen, Xavier*. *X* a le son de *z* dans *deuxième, sixième, etc.*

DÉCOMPOSITION DES MOTS EN SYLLABES.

Un point important pour la bonne prononciation du français est la division des mots en syllabes. Il y a pour cela une règle générale qui se déduira facilement des exemples suivants : *monotonie, mo-no-to-nie* ; *inutile, i-nu-ti-le* ; *Amérique, A-mé-ri-que* ; *celui, ce-lui*.